

Les réfugiés en Europe

Selon la Convention de Genève du 28 juillet 1951, un réfugié est défini comme une personne qui « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner ». Un demandeur d'asile est une personne qui se dit réfugié, mais dont la demande n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation définitive. Les demandes d'asile présentées dans les pays industrialisés sont le plus souvent fondées sur des causes politiques et religieuses.

Pour rejoindre l'Europe, la plupart des gens empruntent la route de la Méditerranée centrale (par voie terrestre, de l'Afrique subsaharienne à la Libye, puis par voie maritime, souvent dans des bateaux bondés, de la côte libyenne aux îles italiennes de Lampedusa et de Sicile, ou à Malte) ou des Balkans par voie maritime, de la Turquie aux îles grecques (Kos, Samos, Chios et Lesbos), puis par voie terrestre, via Macédoine, Serbie, Hongrie, Croatie ou Slovaquie, pour rejoindre le Centre, le Nord ou l'Occident.

En 2015 et 2016, l'UE a connu un afflux exceptionnel de centaines de milliers de migrants arrivant par la Méditerranée, la plupart fuyant la guerre et l'insécurité. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus d'un million de personnes sont arrivées en 2015, dont 17 % de femmes et 25 % de moins de 18 ans et plus de 850 000 via la côte grecque. La majorité vient de trois pays en guerre du Moyen-Orient : Syrie (56 %), Afghanistan (24 %) et Irak (10 %). Les 10 % restants proviennent de divers pays d'Afrique (dont le Nigeria, l'Erythrée, la Somalie et la Gambie), du Pakistan, d'Iran et d'Égypte, ainsi que d'Europe orientale et du Sud-Est.

Les chiffres étaient plus bas en 2016, mais encore beaucoup plus élevés qu'il y a quelques années. Un accord conclu en mars 2016 avec la Turquie a entraîné une baisse significative des arrivées en provenance de la mer Égée. Mais l'afflux a atteint un niveau record en 2016 sur les côtes italiennes, avec plus de 180 000 arrivées. Contrairement aux migrants admis en Grèce, qui peuvent prétendre au statut de réfugié, ceux qui viennent en Italie, le plus souvent d'Afrique subsaharienne, sont principalement considérés comme des migrants économiques. Ainsi, en 2016, selon l'OIM, le nombre total d'arrivées par mer est tombé à plus de 363 000 (sans compter 24 000 arrivées par voie terrestre).

En 2017, le nombre de demandes d'asile a diminué de 650 000 dans l'UE-28 (contre 1 206 100 en 2016). 538 000 demandeurs d'asile ont obtenu un statut de protection. Même si elle est passée de 335 000 en 2016 à 102 000 en 2017 (de 27,8 % à 15,8 % en part), la Syrie est le principal pays d'origine comme c'est le cas depuis 2013. Les Iraquiens représentaient 7 % du nombre total de nouveaux demandeurs d'asile et les Afghans 7 %, contre 6 % et 5 % pour les Nigériens et les

Pakistanaï. Parmi les groupes nationaux les plus importants représentés dans l'UE-28 en 2017, l'augmentation relative la plus significative par rapport à 2016 a été enregistrée pour les ressortissants nigériens (augmentation de 2,2 points de pourcentage), ainsi que pour les Bangladaï et les Guinéens (augmentation de 1,6 point). Le nombre de candidats originaires de Turquie, du Venezuela, de Côte d'Ivoire, d'Érythrée, d'Albanie et du Venezuela a également connu une augmentation significative en termes relatifs. En 2017, parmi les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile (à l'exception de la Syrie), la baisse relative la plus importante a été enregistrée en Afghanistan, en Irak et en Iran.

L'année 2018 a marqué une diminution de 74 000 nouveaux candidats dans l'UE-28 par rapport à 2017. Les plus fortes augmentations relatives par rapport à 2017 ont été enregistrées pour les Vénézuéliens (+1,8 point de pourcentage), les Géorgiens (+1,6 point de pourcentage), les Turcs (+1,5 point), les Iraniens (+1,3 point) et les Colombiens (+1,1 points). La plus forte baisse relative du nombre de candidats (à l'exception de la Syrie) a été enregistrée pour les Nigériens (- 2,2 points de pourcentage) et les Érythréens (- 1,2 point de pourcentage).

Avec 162 000 candidats enregistrés en 2018, l'Allemagne représentait 28 % de l'ensemble des nouveaux candidats dans les États membres de l'UE. Viennent ensuite la France (110 000, soit 19 %), la Grèce (65 000, soit 11 %), l'Espagne (53 000, soit 9 %), l'Italie (49 000, soit 8 %) et le Royaume-Uni (37 000, soit 6 %).

Les réfugiés sont en moyenne plus qualifiés que la population de leur pays d'origine, mais beaucoup d'entre eux ont quitté leur pays sans avoir terminé leurs études. Et selon leur nationalité, leur niveau de qualification varie : alors que les Syriens ont un niveau d'études universitaires assez élevé, plus de la moitié des Afghans n'ont jamais été à l'école ou n'ont pas terminé leurs études primaires. 79 % des nouveaux demandeurs d'asile dans l'UE-28 en 2018 étaient âgés de moins de 35 ans et plus de la moitié des réfugiés ont moins de 25 ans et la plupart de leur vie active les précède. C'est cette catégorie qui montre le plus grand intérêt à poursuivre un cycle d'études.

La plupart des candidats sont des hommes : parmi les 14-17 ans, 72 %, pour les 18-34 ans, 70 % et 59 % pour les 35-64 ans.

Le facteur clé de l'intégration sur le marché du travail est la parfaite maîtrise de la langue, qui reste la langue de travail dans la plupart des entreprises. Très peu d'emplois sont accessibles sans une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil. Les réfugiés qui ont appris la langue et reçu une formation ont un taux d'emploi supérieur à la moyenne et des revenus plus élevés. C'est pourquoi les gouvernements s'efforcent d'améliorer l'offre de formation linguistique, en particulier à des fins professionnelles. L'objectif est d'établir une meilleure coordination entre ces cours d'intégration linguistique et les mesures d'emploi.

Source

- *Eurostat (2018)*



<http://velay.greta.fr>